

<https://enseignants.se-unsa.org/Remuneration-equitable-des-PsyEN-c-est-pour-quand>



# Rémunération équitable des PsyEN : c'est pour quand ?

- Je suis... - PsyEN -

Date de mise en ligne : mardi 20 septembre 2022

---

Copyright © ENSEIGNANTS DE L'UNSA - Tous droits réservés

---

*Vivement que je sois en début de carrière !*

Voici ce nous pouvons désormais entendre de la part de nos collègues après les annonces de rémunération à 2 000 € pour les débuts de carrière. Il vaut en effet mieux être débutant dans l'Éducation nationale que titulaire confirmé puisque pour atteindre une telle rémunération il faut aujourd'hui attendre environ 14 ans d'ancienneté.

D'autant que, pour rappel, les PsyEN sont les personnels enseignants les moins bien rémunérés, faute de rétribution des heures supplémentaires ou autres bonifications. À noter sur ce point que la revalorisation du point d'indice, outre son indécence au regard de l'inflation, contribue à creuser les inégalités avec les autres corps enseignants puisqu'elle influe également ces indemnités et bonifications dont les PsyEN sont exclus.

Par ailleurs, l'accès à la hors-classe est retardé de 5 ans en moyenne pour les PsyEN.

Enfin, le cumul d'activité, permis aux autres corps et octroyant éventuellement un complément de salaire, est pour les PsyEN soumis au temps partiel !

Ainsi, nous ne pouvons que réagir à la lettre du président de la République aux personnels de l'Éducation nationale, qui souhaite que *chaque professeur se sente reconnu*. Professeur ? Quid des autres professionnels à qui s'adresse ce courrier ?

Toutefois, cette missive prévoit également que tous les enseignants pourront s'engager dans des missions supplémentaires, telle que le suivi individualisé ou encore l'accompagnement à l'orientation. Ces missions permettraient alors une augmentation de salaire de 20 %. Bonne nouvelle, le président de la République reconnaît que ces missions, que nous exerçons déjà, seront enfin reconnues et rémunérées !

Le SE-Unsa milite pour une rémunération des PsyEN sur la même grille que les agrégés. Ses militants continueront à porter cette revendication auprès de Pap Ndiaye qui ne peut rester insensible à la cause d'une minorité telle que celle des PsyEN au sein du Service public d'éducation.

Nathalie Eudes,  
Déléguée nationale *Psychologues de l'Éducation nationale*